



Urgent comment obtenir un titre de séjour

Par **nanou29**, le **16/03/2010 à 16:34**

Bonjour,
Je suis en situation irrégulière depuis 8 ans et entrer en France sans visa.
Je suis marié depuis 2007 et ma femme a la nationalité française.
J'aimerais savoir si il est possible d'obtenir un titre de séjour alors que je n'ai pas de visas et quelles sont les démarches à effectuer??
Je suis tunisien et y a trois ans j'ai obtenu un visa pour Malte pour 3 jours, j'ai pu changer mon passeport au consulat tunisien mais aucun visa n'y figure.
De plus, ma femme souhaite divorcer par consentement mutuel, l'audience a lieu dans quinze jours.
Dois-je prendre un avocat??
Est-ce que je peux être expulsé suite à ce divorce??

Par **chris_ldv**, le **16/03/2010 à 17:55**

Bonjour,
Avec un divorce en cours vous n'avez strictement aucune chance d'obtenir un titre de séjour vie privée et familiale conjoint de français.
Vous pouvez par contre essayer d'obtenir un titre de séjour pour un autre motif (salarié, étudiant etc...)
Cordialement,